

Avis de marché de services

L'avis réglementaire est publié au JOUE et au BOAMP

1. Pouvoir adjudicateur :

Ecole nationale d'administration
1, rue Sainte-Marguerite - F-67080 STRASBOURG
- Adresse du profil d'acheteur : <http://www.ena.fr>
- Adresse d'obtention d'informations complémentaires :
Monsieur Christophe Paul - Tél. (+33) 88 21 44 08
E-mail : christophe.paul@ena.fr
- Adresse d'obtention cahier des charges :
Monsieur Charles Grathwohl - Tél. (+33) 88 21 44 13
E-mail : charles.grathwohl@ena.fr
- Adresse d'envoi des offres et des demandes de participation :
Monsieur Charles Grathwohl - Tél. (+33) 88 21 44 13
E-mail : charles.grathwohl@ena.fr

2. Objet du marché :

Services de téléphonie fixe et services associés pour les besoins de l'Ecole nationale d'administration.

3. Caractéristiques principales du marché :

Nature des prestations : services – Catégorie de services : 5

Classification CPV : 64215000-6 : services de téléphonie IP

Lieu d'exécution principal : STRASBOURG.

Code NUTS : 421 FR

L'avis de marché implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

La durée de l'accord-cadre est de 36 mois.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Division en lots : NON

Variantes acceptées : NON

Options : OUI (les candidats sont libres de proposer toute option en rapport avec l'objet du marché.

La décision de les retenir ou non, toutes ou en partie, peut intervenir au moment de la notification du marché ou tout au long de sa durée d'exécution).

Numéro de référence attribué au marché :

AOO 10 00037 00 740 67 01

Description des besoins :

services de téléphonie fixe et services associés :

- divers services : mise en service, abonnement, SDA, taxation à la demande, publication au service universel, identification de l'appelant, assistance, GTR, etc.. ;

- communications entrantes et sortantes vers fixes et mobiles, toutes destinations, selon répartition indicative figurant dans la rubrique "quantités".

Durée du marché :

36 mois à compter de la date d'attribution du contrat.

4. Quantité ou étendue globale :

Marché à bons de commandes sans minimum (en quantité ou en valeur) et comportant un maximum de : 50 000 € HT par an.

Le volume estimatif des besoins, basé sur les consommations réalisées en 2009, est le suivant :

1. Appels vers fixes internationaux : 2 062 191 sec./an ;

2. Appels vers fixes locaux : 12 834 423 sec./an ;

3. Appels vers fixes nationaux : 4 439 322 sec./an ;

4. Appels vers fixes DOM-TOM : 277 571 sec./an ;

5. Appels vers mobiles Bouygues Tel : 1 631 669 sec./an ;

6. Appels vers mobiles Orange : 4 572 527 sec./an ;

7. Appels vers mobiles SFR : 1 775 677 sec./an ;

8. Appels vers N° spéciaux (durée) : 1 453 711 sec./an ;

9. Appels vers N° spéciaux (Ut) : 13 866/an ;

10. Appels locaux vers Publiphone : 65 177 sec./an ;

11. Appels vers radiomessagerie : 341 sec./an ;
soit un total de 29 126 475 sec./an dont Strasbourg : 17 746 088 sec./an et Paris : 11 380 387 sec./an.

Ces quantités sont données à titre indicatif pour permettre aux candidats d'établir leur offre en toute connaissance de cause et n'engage pas le pouvoir adjudicateur.

5. Renseignements divers :

Cautionnement et garanties exigés, modalités essentielles de financement et de paiement, forme juridique, conditions particulières, conditions de participation (situation des opérateurs, capacité économique et financière, capacité technique), modalités d'obtention du cahier des charges, langue utilisée, délai de validité des offres, modalités d'ouverture des offres, etc. :

se reporter au règlement de la consultation ou à l'adresse suivante :

Monsieur Charles Grathwohl - Tél. (+33) 03 88 21 44 13.

charles.grathwohl@ena.fr - Fax (+33) 03 88 21 45 25.

6. Procédure : appel d'offres ouvert.

7. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (point 5 du règlement de la consultation)

8. Date limite de remise des offres : 20 septembre 2010 à 16 heures.

9. Autres informations :

- se reporter au point 8.5 du règlement de la consultation

- art. 57 du CMP : le délai de réception des offres est de 40 jours à compter de la date d'envoi à publication du présent avis. En effet, le présent avis est envoyé par voie électronique et le dossier de la consultation est disponible à l'adresse www.ena.fr (rubrique marchés publics - réf. AOO 10 00037 00 740 67 01).

- la prestation est réservée à une profession particulière : OUI (candidats disposant d'une licence d'opérateur téléphonique délivrée par l'ARCEP).

Textes régissant la profession :

- loi n° 96-659 du 26 juillet 1996 relative au règlement des télécommunications.

- article L34-1 du Code des Postes et des Télécommunications.

10. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de STRASBOURG

31, avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG

Tél. (+33) 88 21 23 23 - Fax (+33) 03 88 36 44 66.

URL : <http://www.ta-strasbourg.juradm.fr>

11. Date d'envoi du présent avis : 6 août 2010.